



# COMMUNE DE JOSNES

**TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES :**  
**Délibération n° 2018/56 du CM du 05 septembre 2018**

	Du 1 <sup>er</sup> avril au 14 septembre	Du 15 septembre au 31 mars
Grande salle pour les habitants de la commune	125 €	170 €
<b>Jusqu'au Lundi matin</b>	<b>187,50 €</b>	<b>255 €</b>
Grande salle pour les demandeurs hors commune	250 €	295 €
<b>Jusqu'au Lundi matin</b>	<b>375 €</b>	<b>442,50 €</b>
Petite salle pour les habitants de la commune	60 €	90 €
<b>Jusqu'au Lundi matin</b>	<b>90 €</b>	<b>115 €</b>
Petite salle pour les demandeurs hors commune	120 €	150 €
<b>Jusqu'au Lundi matin</b>	<b>180 €</b>	<b>225 €</b>
DEUX SALLES pour les habitants de la commune	185 €	260 €
<b>Jusqu'au lundi matin</b>	<b>277,50 €</b>	<b>390 €</b>
DEUX SALLES pour les demandeurs hors de la commune	370 €	445 €
<b>Jusqu'au lundi matin</b>	<b>555 €</b>	<b>667,50 €</b>

**Ces tarifs sont valables pour une durée de location du vendredi soir 20 heures au dimanche matin 11 heures.**

**Pour les personnes hors commune :**

Il est possible de louer ces salles à la journée ou à la demi-journée selon la tarification suivante :

	Sans Chauffage	Avec Chauffage
Journée de 08h00 à 18h00	80 €	100 €
Demi-journée de : 08h00 à 12h00 14h00 à 18h00	40 €	80 €

Pour les personnes de la commune, un abattement de 20% est appliqué

**Les lieux et leurs abords devront être rendus dans un état propre. Si l'état des lieux est jugé insatisfaisant, un forfait de nettoyage de 40 euros sera appliqué, soit deux heures de ménages.**

**Pour toute réservation des salles municipales une caution d'un montant 500,00 euros en chèque bancaire sera demandée.**

